Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20261109-CC_2026_321-DE

Délibération n° 2026.321

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE FOUGÈRES AGGLOMERATION**

Séance du Lundi 9 novembre 2026 à 20 h 00

Le Conseil de Fougères Agglomération s'est réuni le **Lundi 9 Novembre Deux Mil Vingt-Six** à vingt heures au Siège de la Communauté d'Agglomération – Parc de l'Aumaillerie – 1 rue Louis Lumière - à LA SELLE EN LUITRE, sous la présidence de MME Alice LEBRET, Présidente.

Étaient présents : Alice LEBRET – *Présidente*

Rosi BORDET – Michel BRARD – Ghislaine DAVID – Christophe DEROYER – Gilbert FESSELIER – Alain FORET – Wilfrid GODEUX – Stéphane IDLAS – David LEBOUVIER – Marie-Laure NOËL – Louis PAUTREL – Anne PERRIN – *Vice-présidents délégués*

Denis CHOPIN – Aline LE BOUEDEC – *Conseillers délégués*

Daniel BALLUAIS – Rémi BALLUAIS – Anne BANNIER – Stéphane BARBE – Dominique BOSSERAY – François BOUVATTIER – Roger BUFFET – Philippe BUINEAU – Céline CARRÉ – Pascal DALLÉ – Patricia DESANNAUX – Catherine DUCHATELET – Benoît Du PORTAL – Marylène FEVRIER – Magali FONTAINE – Zoé GALICHÉ – Amélie GARNIER – Henri-Claude GAUTIER – Hervé GUILLARD – Cécilia GUILLOIS – Claire GUINAUDEAU – Claude HERVÉ – Angélique HIGUINEN – Anthony HUE – Elsa LAFAYE – Arnaud LECHEVALIER – Christian LEFEUVRE – Laurent LEGENDRE – Denis MANCEAU – Véronique PIGEON – Patricia RAULT – Pierre-Antoine RAULT – Joachim RONDIN – Florian SALMON – Aldwin SOLLIER – Thierry TOUTAIN – Anne-Marie VEILLÉ, *Conseillers Communautaires*

Nombre de Conseillers Communautaires :	
En exercice :	58
Présents :	52
Pouvoirs :	2
Votants :	54

Date de la convocation : 3 novembre 2026

Date d'Affichage : 10 novembre 2026

Vote :	
Pour :	54
Contre :	0
Abstention :	0

Hubert COUASNON a donné pouvoir à Anne PERRIN
Olivier POSTE a donné pouvoir à Roger BUFFET

Isabelle RICHARD est représentée par Marylène FEVRIER, sa suppléante

Étaient excusés :

Hubert COUASNON – Christian GALLE – Mattéo GENAR – Olivier POSTE – Jean-Louis QUILLIOT, Isabelle RICHARD – Sylvain THOMAS, *Conseillers Communautaires*

Secrétaire de séance : P. DALLÉ est désigné secrétaire de séance

2026.321 - Le FIL - Services territoriaux - Pôle ESS 35 - Renouvellement de la convention

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20261109-CC_2026_321-DE

Fougères Agglomération **2026.321**

2026.321 - Le FIL - Services territoriaux - Pôle ESS 35 - Renouvellement de la convention

Vu la délibération n°2023.016 du 30 janvier 2023 relative à la reconduction des conventions de mise à disposition avec les services territoriaux occupant le FIL à compter de l'année 2023 ;

Le FIL met à disposition des bureaux depuis janvier 2021 au pôle EcoSolidaireS du Pays de Fougères. Le bail arrivant à échéance, il convient de le renouveler.

Aussi, suite à une réorganisation interne de la structure, il convient désormais de conclure la convention de mise à disposition des locaux à compter du 1er janvier 2026 avec le Groupement Territorial ESS 35 (cf bail annexé).

Les modalités de la convention sont les suivantes (effet rétroactif à compter du 1er janvier 2026) :

- Location de 1 bureau d'une surface de 25,10 m² ;
- Durée : 1er janvier 2026 – 31 décembre 2028 ;
- Loyer : 118,51 € HT le m² ;
- Charges : provision de 35 € le m² ;

Vu l'avis de la commission « Attractivité économique, emploi et formations supérieures » du 27/10/2026 ;

P. DALLÉ ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération DÉCIDE, à l'unanimité :

- **DE VALIDER** le renouvellement de la convention de mise à disposition d'un bureau au FIL avec le Groupement Territorial ESS 35 ;
- **D'AUTORISER** la Présidente ou le Vice-président délégué à signer tous documents afférents.

Fait et délibéré en séance le 09/11/2026
Pour expédition conforme,
La Présidente,
Alice LEBRET